



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

AMENAGEMENT DE LA RUE DE BESSAC :
ACQUISITION A TITRE ONEREUX DE
DIVERSES PARCELLES AUPRES DE LA
CONGREGATION DES SOEURS DE
L'IMMACULEE CONCEPTION ET LA VILLE DE
NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 22 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

URBANISME ET FONCIER

**AMENAGEMENT DE LA RUE DE BESSAC : ACQUISITION A TITRE
ONEREUX DE DIVERSES PARCELLES AUPRES DE LA
CONGREGATION DES SOEURS DE L'IMMACULEE CONCEPTION
ET LA VILLE DE NIORT**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Les travaux d'aménagement de la rue de Bessac ont pour objectif de sécuriser le cheminement des piétons, canaliser le flux des véhicules et améliorer sensiblement les accès aux groupes scolaires Sainte-Thérèse et Notre-Dame.

Ils nécessitent d'acquérir à la Congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception, propriétaire des établissements scolaires, diverses parcelles cadastrées ainsi qu'il suit :

Section BN	n° 706p	de 102 m ²	
	n° 546	de	6 m ²
	n° 544	de	2 m ²
	n° 548	de	4 m ²

Soit un total de 114 m².

La valeur de ces parcelles est estimée à 2260 €.

En contrepartie de ces parcelles ainsi cédées à la Ville, cette dernière s'engage à faire réaliser à ses frais les travaux de réfection du mur du bâtiment de la Congrégation (façade Ouest entrée principale Sainte-Thérèse) pour un montant de 2260 €.

Cette acquisition à titre onéreux fait l'objet d'une promesse entre les parties, et l'Autorité de tutelle de la Congrégation (Préfecture) a donné son accord.

Les dépenses liées à cette acquisition seront imputées au chapitre 21 – fonction 8241 – compte 2111 du budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition par la Ville de Niort de diverses parcelles auprès de la Congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception, tel qu'exposé ci-dessus ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL